Demande de rectification du procès-verbal

À [syndic], syndic de l'ACP [nom]
Par envoi recommandé (copie au président de l'AG et au conseil de copropriété)

Objet : AG du [date] – demande de rectification du procès-verbal

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu le procès-verbal de l'assemblée générale du [date]. Il ne reflète pas fidèlement les débats sur les points suivants :

– Point [n°] : le PV mentionne « [extrait] » alors que [j'ai voté contre / j'avais quitté la séance à [heure] / la majorité obtenue était de …].
– Point [n°] : ma réserve suivante n'a pas été actée : « … ».

Je vous prie de rectifier le procès-verbal et de communiquer cette rectification à tous les copropriétaires, et d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. Je réserve tous mes droits, notamment ceux prévus à l'article 3.92 du Code civil.

[Date, nom, lot, signature]